

# RAPPORTS DES COMMISSIONS THEMATIQUES

---

Conseil de développement de Nîmes  
Métropole



# Préambule

Le Conseil de développement est une instance de démocratie participative et prospective, composée de citoyens et d'acteurs du territoire issus d'horizons variés, contribuant à la richesse des regards. Il nourrit la réflexion collective sur les enjeux actuels et futurs du développement territorial, en complémentarité avec l'action des institutions publiques.

Jusqu'ici consulté sur les projets structurants de l'agglomération (planification, aménagement, stratégies territoriales), le Codev a, dans le cadre de sa relance, été invité par Nîmes Métropole à explorer de nouveaux champs de réflexion : **les politiques publiques et les enjeux de demain**, dans une démarche d'intelligence collective et d'expérimentation citoyenne.

Dans cette perspective, les thématiques de travail ont été **auto-saisies** par le Conseil de développement, afin de permettre une approche **transversale et ouverte** des sujets d'intérêt général :

- l'égalité des chances au prisme du développement économique, commission déjà initiée par le Codev en 2023,
- la structuration d'une alimentation locale, durable et de qualité
- les usages de l'intelligence artificielle.

Les travaux présentés dans ce rapport traduisent la richesse des échanges et l'engagement des membres du Codev. Ils prennent la forme de **propositions citoyennes, non engageantes pour la collectivité**, mais destinées à nourrir la réflexion de l'ensemble des acteurs du territoire (institutions publiques, partenaires socio-économiques, associations, citoyens...).

Certaines propositions débordent volontairement le cadre strict des compétences de Nîmes Métropole : elles reflètent les **attentes, aspirations et analyses** des

citoyens, dans une logique de **contribution à l'action publique territoriale dans son ensemble**.

Ces propositions **ne remettent pas en cause** les politiques et actions déjà engagées sur le territoire par Nîmes Métropole ou d'autres acteurs ; au contraire, elles les **complètent, les saluent** et parfois les **encouragent à être renforcées ou amplifiées**. Elles visent à **inspirer, ouvrir des perspectives et proposer des pistes d'évolution** pour construire ensemble, dans le dialogue, **un territoire plus durable, solidaire et innovant**.

## Un fil rouge : la fabrique démocratique des capacités

Derrière la diversité des thèmes abordés, un même fil rouge relie les trois commissions : renforcer le pouvoir d'agir des habitants et la capacité du territoire à se transformer collectivement.

Chacune à sa manière, les commissions ont cherché à rendre le développement local plus inclusif, plus accessible et plus humain :

- Égalité des chances : relier formation, emploi et attractivité pour que chacun puisse trouver sa place dans l'économie locale ;
- Territoires fertiles : favoriser une alimentation locale et durable, accessible à tous ;
- Intelligence artificielle : maîtriser les usages du numérique au service de l'intérêt général.

En croisant ces trois approches, le Codev affirme une même vision : celle d'un territoire qui donne à chacun la possibilité de comprendre, de choisir et d'agir.

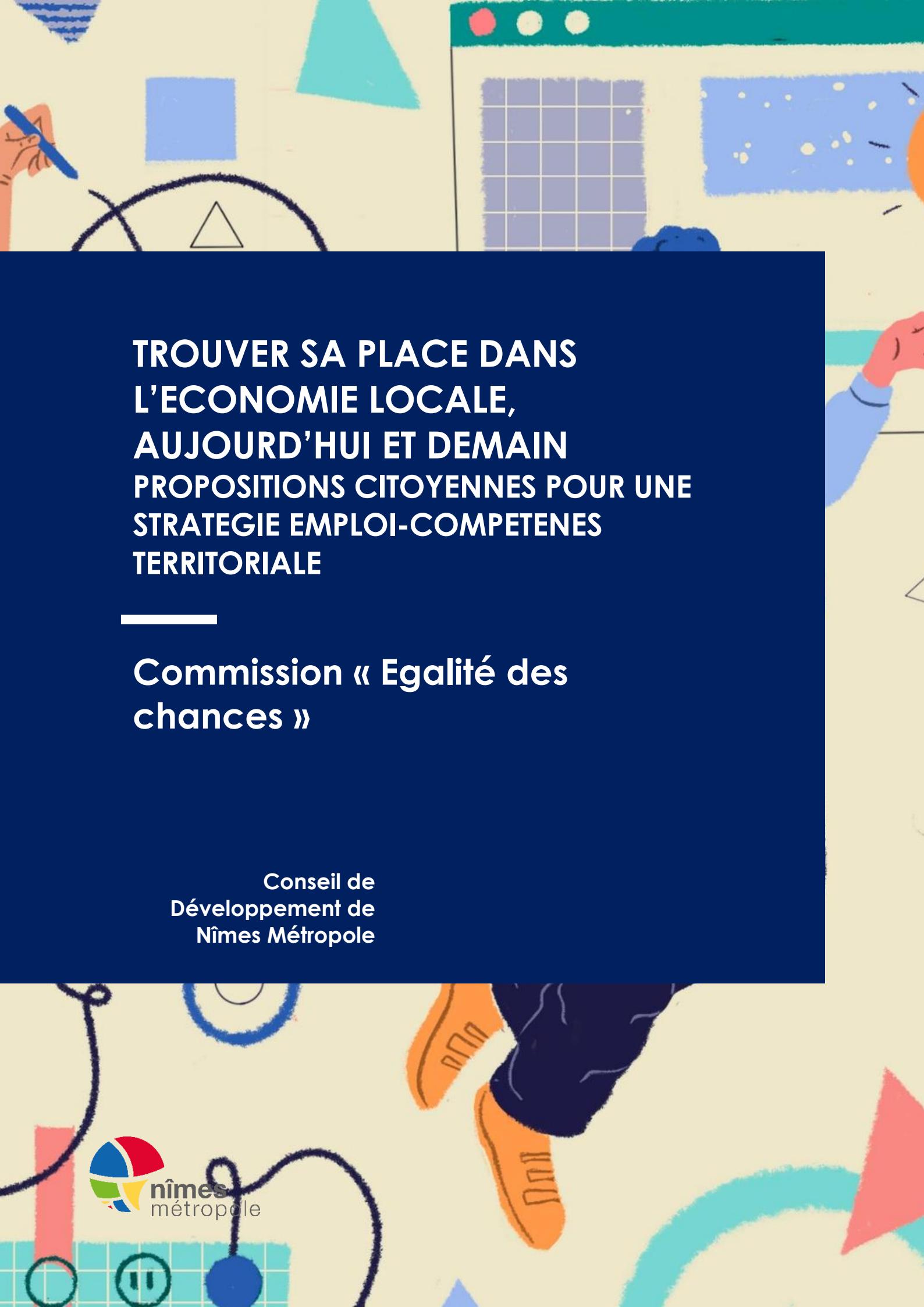
# La démocratie participative, levier stratégique du territoire

Ce cycle de travaux illustre combien la participation citoyenne constitue un **levier stratégique de transformation territoriale**. Elle permet de croiser l'expertise des usagers avec celle des institutions, de renforcer la légitimité des politiques publiques et d'ouvrir des pistes là où on ne les attend pas.

Les citoyens du Codev n'ont pas seulement donné leur avis : ils ont produit des **propositions structurées, hiérarchisées et actionnables**, susceptibles de nourrir directement l'action publique locale.

C'est dans cet esprit que les trois commissions thématiques du Codev ont conduit leurs travaux. Chacune a exploré un enjeu majeur pour l'avenir du territoire et formulé des propositions citoyennes destinées à nourrir nos politiques publiques.

Les rapports qui suivent en restituent la substance et la dynamique collective.



# **TROUVER SA PLACE DANS L'ECONOMIE LOCALE, AUJOURD'HUI ET DEMAIN PROPOSITIONS CITOYENNES POUR UNE STRATEGIE EMPLOI-COMPETENES TERRITORIALE**

---

## **Commission « Egalité des chances »**

Conseil de  
Développement de  
Nîmes Métropole



# Sommaire

<b>POURQUOI CE DOCUMENT ?</b>	<b>5</b>
<b>POURQUOI CROISER EGALITE DES CHANCES ET STRATEGIE EMPLOI-COMPETENCES ?</b>	<b>5</b>
<b>UNE FEUILLE DE ROUTE PARTAGEEE POUR L'EGALITE DES CHANCES</b>	<b>7</b>
<b>CONSTATS PARTAGES</b>	<b>9</b>
<b>CINQ AXES D'ACTION STRUCTURANTS</b>	<b>11</b>
Donner une nouvelle chance à chacun : accompagner les publics éloignés de l'emploi	11
Faire de l'orientation un levier d'épanouissement tout au long de la vie	13
Faire réseau : mieux coordonner les acteurs et rendre l'accompagnement lisible	14
Relier les besoins économiques et les formations pour bâtir un territoire apprenant	16
Lever les freins à la mobilité : condition de l'égalité des chances	17
<b>ET MAINTENANT : METTRE EN MOUVEMENT LE TERRITOIRE</b>	<b>17</b>
<b>CONCLUSION : FAIRE VIVRE L'EGALITE DES CHANCES ICI ET MAINTENANT</b>	<b>18</b>
<b>ANNEXE – TEMPORALITE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE PROPOSEE</b>	<b>19</b>



## Pourquoi ce document ?

L'accès à l'emploi et à la formation demeure une inégalité majeure sur notre territoire. Pourtant, derrière chaque parcours, chaque trajectoire professionnelle, il y a des compétences, des talents, des envies d'agir. C'est cette conviction partagée qui a guidé les travaux de la commission « Égalité des chances dans une stratégie emploi-compétence territoriale ».

Pendant plusieurs semaines, citoyennes et citoyens du Conseil de développement de Nîmes Métropole ont échangé, confronté leurs points de vue, partagé leurs expériences et construit ensemble des propositions pour une stratégie territoriale emploi-compétences. Loin des discours génériques, ce document donne à voir une parole ancrée, construite, ambitieuse. Il est une invitation à agir collectivement.

## Pourquoi croiser égalité des chances et stratégie emploi-compétences ?

Parce que l'égalité des chances ne se décrète pas : elle se construit à partir des conditions concrètes qui permettent à chacune et chacun de s'inscrire dans une trajectoire choisie. Et parmi ces conditions, l'accès à l'emploi et à la formation est sans doute l'une des plus structurantes.

Dans un territoire confronté à des inégalités sociales, géographiques et générations marquées, penser ensemble une stratégie emploi-compétences, c'est agir sur les leviers de l'égalité réelle. Cela suppose de partir des besoins du territoire, mais aussi des aspirations des personnes, pour construire des parcours accessibles, cohérents et porteurs de sens.

Inscrire l'égalité des chances au cœur d'une stratégie locale, c'est affirmer que **personne ne doit être laissé de côté** dans la transformation du territoire, et que **chaque talent, chaque parcours, chaque potentiel compte**.



# Une feuille de route partagée pour l'égalité des chances

Les membres de la commission ont exprimé avec force leur volonté de faire de l'accès à l'emploi et à la formation un véritable levier d'égalité réelle, en s'appuyant sur les besoins concrets des individus comme des employeurs, en mobilisant les acteurs déjà engagés, et en intervenant là où l'action publique peut avoir le plus d'impact.

Cette feuille de route repose sur huit principes structurants qui ont émergé des échanges :

- **Ancrer l'action dans la réalité du territoire** : en privilégiant des solutions concrètes, réalistes, et applicables rapidement, en lien direct avec les besoins des publics et des employeurs.
- **Valoriser les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être** : reconnaître toutes les formes de compétences, techniques ou relationnelles, y compris celles issues de parcours informels ou atypiques.
- **Préparer les transitions à venir** : anticiper les mutations économiques, écologiques, démographiques et numériques pour adapter les parcours, les formations et les compétences aux réalités de demain.
- **S'appuyer sur la transmission et les solidarités intergénérationnelles** : encourager les liens entre générations dans les dynamiques d'orientation, de mentorat, de formation et de remobilisation.
- **Agir pour l'inclusion de tous les publics** : en particulier les jeunes, les personnes en décrochage, les allocataires du RSA et les publics invisibles ou éloignés des dispositifs classiques.
- **Redonner de la valeur aux métiers essentiels au territoire** : revaloriser les métiers stigmatisés ou dévalorisés en rendant visibles les débouchés, les parcours et les perspectives d'évolution.

- **Rendre visible, lisible et accessible l'offre d'accompagnement et de formation** : simplifier l'accès à l'information, décloisonner les dispositifs, accompagner chaque étape des parcours.
- **Favoriser la coopération et la coordination entre les acteurs** : sortir des logiques de guichet, renforcer les synergies, mieux articuler les politiques publiques à l'échelle locale.

## Constats partagés

Ces principes sont le fruit de constats partagés entre les membres de la commission, éclairés par les réalités du territoire. En voici les grandes lignes :

- Le territoire souffre d'un manque de lisibilité de l'offre de formation et d'accompagnement, tant pour les publics que pour les professionnels.
- La déconnexion entre les besoins économiques locaux et l'offre de formation alimente le déclassement et le départ des jeunes diplômés.
- L'orientation est encore trop perçue comme un processus ponctuel et scolaire, déconnecté du monde professionnel.
- L'absence d'une coordination opérationnelle entre les acteurs nuit à l'efficacité des parcours d'insertion et de formation.
- La mobilité constitue un frein majeur, en particulier dans les zones mal desservies.



# Cinq axes d'action structurants

## Donner une nouvelle chance à chacun : accompagner les publics éloignés de l'emploi

Favoriser le retour à l'emploi et à la formation des publics les plus éloignés suppose de partir de leurs réalités, de leurs besoins et de leurs talents. La commission propose d'expérimenter des approches locales, plus souples et collaboratives, pour redonner confiance, renforcer les compétences et valoriser les parcours.

### • Mobiliser les acteurs pour construire des parcours inclusifs

- Développer, à l'échelle intercommunale, un **pilotage partagé de l'insertion**, associant France Travail, le Conseil départemental, la CAF, les structures d'insertion (par exemple mission locale, chantiers d'insertion...), les employeurs publics et associatifs.
- Expérimenter une **démarche pilote sur le site de Magna Porta**, en articulant clauses d'insertion, accompagnement, formation et emploi durable.
- Mettre en place un **vivier local de structures partenaires** (entreprises, associations, collectivités) prêtes à accueillir des bénéficiaires dans le cadre de parcours d'activité accompagnés.

### • Créer des passerelles concrètes vers la formation et l'emploi

- Valoriser les **dispositifs de remobilisation** déjà présents sur le territoire : chantiers d'insertion, écoles de la 2<sup>e</sup> chance, programmes de mentorat, services civiques.
- Encourager des **parcours de transition** intégrant progressivement les publics dans le monde professionnel, en associant formation, engagement et expérience concrète.
- Mieux faire connaître les **métiers en tension** et les opportunités locales, notamment dans les filières en développement (bâtiment, santé, transition écologique...).

### • Valoriser la diversité et l'exemplarité

- Promouvoir **l'exemplarité des employeurs publics et para-publics** en matière d'inclusion et de diversité, par des actions de recrutement, de tutorat et de sensibilisation.
- Lancer une **campagne territoriale de valorisation des parcours réussis**, pour rendre visibles les réussites locales et changer le regard sur les trajectoires d'insertion.

#### *Exemple inspirant : le parcours insertion RSA de la Métropole de Lyon*

*La Métropole de Lyon, qui a intégré les compétences sociales du Département, a mis en place un **parcours d'insertion RSA** fondé sur un accompagnement renforcé, en lien étroit avec les structures locales d'emploi et d'insertion (Maison de l'emploi, PLIE, etc.).*

*Cette démarche s'inscrit dans une **expérimentation nationale lancée au printemps 2023** dans 18 territoires pilotes, étendue à 47 départements en 2024, dans le cadre de la réforme France Travail. L'objectif : proposer à chaque allocataire du RSA un accompagnement intensif avec 15 à 20 heures d'activité par semaine (entretiens, ateliers, stages, formations...).*

**Résultats moyens observés à l'échelle nationale** (avril 2024) :

- 76 % des allocataires ont intégré un parcours,
- 45 % ont accédé à une formation ou un accompagnement professionnel,
- environ 40 % ont retrouvé un emploi, dont 18 % un emploi durable (CDI ou CDD  $\geq 6$  mois),
- 91 % des allocataires volontaires estiment ce dispositif utile.

*Ce type de parcours exige toutefois une **forte mobilisation des acteurs locaux** (France Travail, Département, CAF, employeurs publics et associatifs...) et **des moyens humains et financiers importants**, souvent cités comme limite à une généralisation immédiate.*

# Faire de l'orientation un levier d'épanouissement tout au long de la vie

S'orienter, c'est choisir, se projeter et construire son avenir. Pour autant, trop souvent, l'orientation est vécue comme une contrainte ou un moment subi. La commission propose de faire de l'orientation un **levier d'épanouissement**, accessible à toutes et tous, à chaque étape de la vie.

## • Construire une culture commune de l'orientation

Lancer un **Pacte local de l'orientation**, véritable cadre stratégique pour faire de l'orientation un levier tout au long de la vie. L'objectif est de construire une démarche lisible, collective et territorialisée, à la croisée des enjeux d'éducation, d'emploi, de formation et d'attractivité.

Ce pacte prendrait la forme d'une **alliance territoriale** entre collectivités, établissements scolaires, chambres consulaires, CFA, entreprises, parents, anciens élèves, réseaux associatifs et institutions. Il viserait à :

- **Clarifier les rôles et les complémentarités** entre les acteurs, mutualiser les ressources ;
- **Valoriser les acteurs existants** plutôt que créer de nouveaux dispositifs ;
- Promouvoir une **orientation ancrée dans la réalité du territoire**, fondée sur la découverte concrète des métiers et des parcours.

## • Faire découvrir les métiers autrement

- Organiser des **immersions professionnelles** dès la classe de 4<sup>e</sup> et renforcer les passerelles entre le monde scolaire et le monde économique.
- Créer des **réseaux d'anciens élèves et de professionnels** intervenant dans les collèges et lycées.
- Développer des **outils accessibles et attractifs** (vidéos, QR codes, cartographies locales) pour mieux informer les jeunes, les familles et les prescripteurs.

**Ambition** : permettre à chacun de se projeter dans un parcours choisi, aligné avec ses aspirations et les opportunités offertes par le territoire.

# Faire réseau : mieux coordonner les acteurs et rendre l'accompagnement lisible

L'emploi et la formation mobilisent une multitude d'acteurs, souvent engagés mais insuffisamment connectés. Pour que chaque personne trouve facilement le bon interlocuteur, le territoire doit devenir un **réseau coordonné et lisible**.

- **Créer une Maison des compétences** à l'échelle intercommunale, structure opérationnelle au service de la stratégie emploi-compétences territoriale

- **Quoi ?** Un lieu lisible et accessible qui centralise l'accueil, l'orientation, l'information et les services liés à l'emploi, la formation et le développement des compétences. Il s'agit d'un espace hybride, à la fois guichet pour les publics et outil d'animation territoriale pour les professionnels.
- **Pourquoi ?** Parce que l'écosystème actuel est morcelé, complexe, peu visible, et souvent inadapté aux parcours des publics les plus éloignés de l'emploi. La Maison des compétences permettrait de rendre l'offre existante plus cohérente, plus lisible et plus efficace, sans créer une nouvelle couche institutionnelle.
- **Qui ?** Une gouvernance ouverte pourrait rassembler les principaux acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion : France Travail, missions locales, organismes de formation, structures d'insertion, collectivités, entreprises, conseillers en orientation, associations et syndicats.
- **Fonctions possibles :** Accueil de premier niveau pour tous les publics, Orientation et conseil personnalisé, Accès aux dispositifs d'accompagnement et de formation, Organisation d'événements métiers, forums, ateliers pratiques, Mise en réseau des professionnels et animation territoriale

- **Mieux informer et connecter**

- Développer un **outil numérique unifié** pour améliorer la visibilité, lisibilité et personnalisation de l'accompagnement pour tous les publics (combinant tests de personnalité pour aider à l'orientation ; présentation des métiers, filières, débouchés ; cartographie interactive des formations disponibles, dispositifs d'accompagnement, acteurs locaux et solutions de mobilité (transports, horaires, accessibilité)).
- Soutenir la création de **réseaux professionnels locaux** (sectoriels, intergénérationnels, solidaires) favorisant l'entraide et la remobilisation.

**Inspirations croisées : Maison Métropolitaine d'insertion pour l'emploi de Lyon (MMI'e) de Lyon et Maison des compétences à imaginer**

*L'idée d'une **Maison des compétences** issue des travaux de la commission renvoie à un lieu (physique ou numérique), **lisible, ouvert à tous**, pour centraliser l'information, accompagner les parcours et structurer la coopération territoriale en matière d'emploi et de formation.*

*Cette ambition trouve un écho dans une initiative existante : la **Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi (MMI'e)**, portée depuis 2019 par la Métropole de Lyon. Bien que centrée sur les publics en insertion, la MMI'e offre des enseignements intéressants pour penser une version **plus inclusive et territorialisée** à Nîmes Métropole.*

<b>Maison des compétences (vision commission)</b>	<b>MMI'e – Métropole de Lyon</b>
Tous publics : jeunes, actifs, familles, entreprises	Publics en insertion, bénéficiaires du RSA
Orientation, information, coaching, réseau professionnel, accompagnement transitions	Accompagnement RSA, clauses d'insertion, coordination des acteurs de l'insertion
Guichet unique ouvert à tous, lieu de mise en réseau et d'animation	Dispositif structurant de l'insertion métropolitaine
Portage possible par Nîmes Métropole, en lien avec les acteurs locaux	Porté par la Métropole de Lyon, en lien avec Pôle emploi, PLIE, CAF, etc.
Outils envisagés : plateforme numérique, forums métiers, cartographie interactive, ateliers	Plateforme « Rebondir », RIO (Rencontres Info Orientation), Charte des 1 000, lieu d'accueil

**Enseignement** : l'expérience lyonnaise de la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi montre qu'une gouvernance ouverte et une porte d'entrée unique peuvent transformer la lisibilité et l'efficacité d'un territoire. La Maison des compétences imaginée par la commission reprend cette logique, tout en l'ouvrant à un public plus large, en intégrant l'orientation, la projection dans les transitions professionnelles, et la construction de réseaux locaux.

# Relier les besoins économiques et les formations pour bâtir un territoire apprenant

Un territoire qui apprend est un territoire qui anticipe. Relier les besoins économiques locaux à l'offre de formation, c'est donner à chacun les moyens d'évoluer et d'accompagner les transitions en cours (écologiques, numériques, démographiques).

## • Construire une vision partagée

- Organiser un **Grenelle local de l'emploi et des compétences** rassemblant élu.e.s, citoyen.ne.s, acteurs économiques, associations, acteurs de l'orientation, de l'insertion et de la formation, afin de mobiliser l'ensemble de l'écosystème à l'échelle des bassins de vie et faire émerger des initiatives concrètes et territorialisées ;
- Mobiliser l'ensemble de l'écosystème pour croiser les diagnostics, identifier les tensions et définir des priorités communes.

## • Adapter la formation aux réalités du territoire

- Créer des **comités emploi-formation par filière** pour ajuster l'offre aux besoins réels. Ces comités réuniraient, à l'échelle du territoire, les représentants des branches professionnelles, les entreprises locales, les acteurs de la formation (CFA, lycées, organismes), les institutions (France Travail, Région, Agglomération), ainsi que des représentants des salariés et du monde associatif. Ils permettraient de partager des diagnostics communs, d'identifier les tensions de recrutement, d'anticiper les évolutions de compétences et de co-construire des réponses (ouverture de formations, alternance, stages, reconversions) ;
- Renforcer l'**alternance, la reconversion et la formation continue** dans les filières stratégiques ;
- Intégrer le **télétravail** et les nouveaux modes d'organisation dans les politiques d'attractivité, de formation et d'aménagement du territoire.

**Objectif** : faire de Nîmes Métropole un territoire apprenant, capable d'anticiper les mutations et de valoriser les talents locaux.

### *Un Grenelle local, pourquoi faire ?*

*Réunir tous les acteurs pour croiser diagnostics, faire émerger des solutions concrètes et construire une vision partagée de l'emploi et des compétences, à l'échelle des bassins de vie.*

## Lever les freins à la mobilité : condition de l'égalité des chances

La mobilité est bien plus qu'une question de transport : c'est une condition d'accès à la formation, à l'emploi et à la vie sociale. Sans solutions de déplacement adaptées, l'égalité des chances reste une promesse inachevée.

### • Intégrer la mobilité dans les politiques d'emploi et de formation

- Prendre en compte les besoins de mobilité dans le futur Plan de Mobilité de Nîmes Métropole ;
- Relier les politiques de transport, de formation et d'insertion pour garantir l'accès aux lieux d'emploi et d'apprentissage.

### • Développer des solutions solidaires et locales

- Encourager les navettes intercommunales, garages solidaires, transports à la demande et dispositifs d'accompagnement individuel ;
- Expérimenter des solutions adaptées aux zones rurales ou mal desservies, en lien avec les acteurs associatifs et économiques.

## Et maintenant : mettre en mouvement le territoire

Ce document est une contribution citoyenne. Il a vocation à être partagé, enrichi et approprié par les acteurs locaux.

Le Conseil de développement propose qu'il serve de base à une **stratégie emploi-compétences territoriale ambitieuse et concertée**, en lien avec les dynamiques déjà engagées.

Il ne s'agit pas d'une couche supplémentaire, mais d'une mise en cohérence des ambitions sociales, économiques et écologiques du territoire.

# Conclusion : faire vivre l'égalité des chances ici et maintenant

Dans un contexte de transitions profondes et d'incertitudes sociales, cette feuille de route citoyenne est une invitation à redonner du sens à l'action publique en matière d'emploi et de formation. Elle propose de replacer l'humain au cœur du projet de territoire, en reconnaissant les talents de chacun et en donnant à toutes et tous les moyens de se projeter dans un avenir professionnel choisi.

Ce que la commission propose, c'est une vision réaliste et ambitieuse, née du terrain et des réalités vécues. Une vision qui appelle à l'engagement collectif, dans la durée, pour que personne ne reste sur le bord du chemin.

**Il est temps d'agir, ensemble, pour faire de l'égalité des chances une réalité territoriale concrète.**

Pour donner corps à cette feuille de route, la commission propose que certaines actions puissent être mises en discussion et expérimentées à court terme, afin de lancer une dynamique concrète et progressive. Parmi ces premiers leviers envisageables :

- **Lancement d'un Pacte local de l'orientation**, avec un temps fort de mobilisation des acteurs volontaires dès 2026 ;
- **Préfiguration d'une Maison des compétences**, en valorisant les ressources et initiatives existantes à l'échelle intercommunale ;
- **Organisation d'un Grenelle local de l'emploi et des compétences**, en lien avec les bassins de vie et les filières stratégiques du territoire ;
- **Expérimentation d'une réponse locale à la réforme RSA** autour du site de Magna Porta, en s'appuyant sur les partenaires locaux ;
- **Cartographie participative des dispositifs et besoins**, pour améliorer la lisibilité de l'offre d'accompagnement et identifier les zones grises.

Ces premières étapes ne visent pas l'exhaustivité, mais la **mise en mouvement du territoire**. Elles devront être accompagnées d'une gouvernance partagée, d'un pilotage à l'échelle intercommunale, et d'un dialogue permanent avec les citoyens, les employeurs, les formateurs et les accompagnants.

## **Annexe – Temporalité de la mise en œuvre de la feuille de route proposée**

La répartition des actions dans le temps prend en compte les rythmes institutionnels, notamment l'échéance des élections municipales de mars 2026. La temporalisation proposée vise à articuler la mise en discussion, la préfiguration et, le cas échéant, la mise en œuvre progressive des propositions, selon les opportunités offertes par le prochain cycle de mandature.

Horizon	Action	Objectif visé
<b>Court terme (2026-2027)</b>	Lancer un Pacte local de l'orientation	Structurer une alliance territoriale pour une orientation lisible, partagée et connectée aux débouchés locaux
	Préfigurer une Maison des compétences	Créer un lieu ressource intercommunal centralisant information, accompagnement et animation territoriale
	Réaliser une cartographie participative de l'offre et des besoins	Améliorer la lisibilité des dispositifs pour les publics et les acteurs, identifier les « zones grises »
	Préparer une expérimentation autour de Magna Porta (RSA)	Articuler réforme RSA, insertion locale et dynamique d'emploi durable
	Engager la concertation pour un Grenelle local de l'emploi et des compétences	Mobiliser les acteurs des bassins de vie autour d'une stratégie emploi-compétences partagée
<b>Moyen terme (2028-2030)</b>	Mettre en œuvre concrètement la Maison des compétences	Offrir un guichet lisible, ouvert à tous, pour l'emploi, la formation et l'orientation
	Déployer un outil numérique unifié (orientation, métiers, formations, mobilité)	Simplifier l'accès à l'information et renforcer l'autonomie des parcours

<b>Long terme (2030 et au-delà)</b>	Créer des comités emploi-formation par filière	Ajuster l'offre de formation aux besoins économiques locaux, partager un diagnostic commun
	Développer des réseaux professionnels (sectoriels, intergénérationnels, entraide)	Favoriser la remobilisation, le réseautage et l'intégration des publics éloignés
	Adapter les politiques publiques à partir des retours terrain	Faire évoluer durablement les politiques emploi, formation, mobilité à partir des pratiques locales
	Renforcer l'investissement dans la formation continue et l'alternance	Accompagner les transitions économiques et sociales avec une offre de formation accessible et pérenne
	Intégrer la dimension emploi-compétences dans tous les projets structurants	Assurer la cohérence territoriale entre attractivité, aménagement, inclusion et développement durable



# A TABLE AVEC LE TERRITOIRE

## PROPOSITIONS CITOYENNES POUR UNE ALIMENTATION LOCALE, DURABLE, ACCESSIBLE ET DE QUALITÉ

---

**Commission « Territoire fertile »**

Conseil de  
Développement de  
Nîmes Métropole



# Sommaire

<b>POURQUOI CETTE COMMISSION ?</b>	<b>5</b>
<b>NOTRE DEFINITION : UNE ALIMENTATION LOCALE, DURABLE, ACCESSIBLE ET DE QUALITE</b>	<b>7</b>
<b>CINQ LEVIERS CITOYENS POUR TRANSFORMER NOTRE ALIMENTATION LOCALE</b>	<b>9</b>
Mieux manger, pour tous, ça s'apprend	9
Rendre l'offre locale accessible au quotidien à toutes et tous	11
Des produits locaux partout, pour tout le monde	12
Valoriser l'alimentation locale comme un choix désirable et visible	13
Faire levier avec des politiques publiques locales audacieuses	15
<b>ET MAINTENANT ?</b>	<b>17</b>
<b>ANNEXE - QUI PEUT FAIRE QUOI ?</b>	<b>19</b>
Éduquer et transmettre	19
Rendre l'offre visible et accessible	19
Structurer et crédibiliser l'offre locale	19
Valoriser et donner envie	20
Agir par les politiques publiques	20



# Pourquoi cette commission ?

Partout, le désir de mieux manger grandit. À Nîmes Métropole comme ailleurs, de nombreux habitants expriment leur envie d'accéder à une alimentation locale, saine et de qualité. Mais sur le terrain, les freins persistent : prix jugés trop élevés, manque d'information, dispersion des points de vente, habitudes de consommation qui évoluent lentement.

C'est à partir de ce constat que la commission citoyenne Territoires fertiles du Conseil de développement s'est réunie. Ses membres, venus d'horizons divers, ont partagé leurs expériences, leurs attentes, leurs idées. Ensemble, ils ont cherché à comprendre ce qui freine réellement la consommation locale, et surtout à formuler des propositions concrètes pour lever ces obstacles.

Leur conviction est simple : **manger local et de qualité ne doit pas rester un privilège, mais devenir une évidence collective.**

Cette réflexion s'inscrit dans la dynamique engagée par Nîmes Métropole, à travers son Projet Alimentaire Territorial (PAT), et plus largement dans les politiques de transition écologique, de qualité de vie et de relocalisation de l'économie. Jusqu'ici, les efforts se sont concentrés sur l'amont de la chaîne alimentaire (le soutien aux agriculteurs, la préservation des terres, la valorisation des productions). La commission a choisi de compléter cette approche en se concentrant sur **l'aval : la consommation**. Car sans débouchés locaux solides, aucune stratégie agricole durable ne peut s'inscrire dans le temps.

Le territoire dispose d'atouts majeurs : une production diversifiée, une demande croissante pour des produits de qualité, des habitants et des élus mobilisés. Pour autant, il manque encore les passerelles entre ces mondes. Le défi est clair : organiser et faciliter la consommation locale dans tous les lieux du quotidien : maisons, écoles, marchés, commerces, restaurants.

C'est dans cet esprit que le Conseil de développement a joué son rôle : ouvrir des pistes, proposer des solutions, nourrir les politiques publiques. Ce document n'est pas un compte rendu, mais une contribution citoyenne, vivante et ouverte, destinée à inspirer et à prolonger la démarche alimentaire du territoire.

# **Notre définition : une alimentation locale, durable, accessible et de qualité**

Une alimentation locale, durable et de qualité est une alimentation issue du territoire ou de ses proximités, accessible au quotidien, saine, respectueuse de l'environnement, bonne au goût, inscrite dans la saisonnalité, et valorisant les savoir-faire locaux.

Une alimentation locale et de qualité est :

- produite sur le territoire ou à proximité, respectueuse des saisons et des ressources naturelles
- accessible à tous, en termes de prix, de lieux, d'information
- porteuse de lien culturel et culinaire avec le territoire
- garante d'une juste rémunération aux producteurs et participe à la valorisation des savoir-faire locaux
- bonne pour la santé, le goût, la convivialité et le lien social
- transparente et de confiance.

En d'autres termes, une alimentation qui est bonne pour ceux qui la produisent, bonne pour ceux qui la consomment, bonne pour le territoire qui la rend possible et dont la production est soutenable sur le temps long.

La notion de **qualité** a fait débat au sein de la commission. Elle ne peut pas se réduire au goût ou à l'apparence des produits. Pour nous, une alimentation de qualité est environnementale, sociale, nutritionnelle, économique et culturelle à la fois.

### *La boussole de la qualité*

*Une alimentation de qualité, c'est une alimentation :*

- *Environnementale : qui respecte les cycles naturels, préserve l'eau, les sols et la biodiversité, limite les émissions de gaz à effet de serre et les emballages superflus.*
- *Sanitaire et nutritionnelle : sûre, fraîche, équilibrée, sans excès d'additifs ni de pesticides, et bonne pour la santé de tous.*
- *Sociale et éthique : qui garantit des conditions de travail dignes, une juste rémunération et le bien-être animal.*
- *Culturelle et sensorielle : qui valorise les savoir-faire locaux, la diversité des goûts et des recettes, le plaisir de cuisiner et de partager.*
- *Économique et d'usage facile : accessible au quotidien, transparente, pratique, et adaptée aux modes de vie des habitants.*

# Cinq leviers citoyens pour transformer notre alimentation locale

La commission a identifié cinq leviers d'action, complémentaires et interdépendants, qui constituent les leviers citoyens pour transformer durablement notre manière de consommer. Chacun de ces leviers est décliné en propositions hiérarchisées : certaines **structurantes** pour bâtir le cadre à long terme, d'autres **urgentes** pour répondre aux besoins immédiats, et d'autres encore **facilement actionnables pour** enclencher rapidement le changement. Chacun est également éclairé par des exemples inspirants issus d'autres territoires, afin d'alimenter la réflexion et d'imaginer leur adaptation au contexte de Nîmes Métropole et enclencher le changement.

## Mieux manger, pour tous, ça s'apprend

Bien manger n'est pas un savoir spontané : cela s'apprend, se partage et se transmet de génération en génération. L'éducation alimentaire doit s'ancrer dans le quotidien, dès le plus jeune âge, mais aussi accompagner les adultes à chaque étape de la vie. Elle doit investir tous les lieux de vie (écoles, familles, quartiers, espaces culturels, lieux de santé) afin de redonner à chacun les moyens de comprendre, choisir et apprécier une alimentation locale, saine et durable. Apprendre à cuisiner, à reconnaître les produits locaux, à comprendre les saisons ou à lire les étiquettes : autant de savoirs essentiels pour redevenir acteurs de nos assiettes.

**Freins identifiés :** manque de transmission culinaire et alimentaire, déficit de temps et de savoir-faire en cuisine, reproduction d'inégalités sociales face à l'accès au « bien manger » face à une offre ultra-transformée toujours plus présente.

## Propositions

- Multiplier les **ateliers culinaires** avec des intervenants proches des publics (parents, artisans, agriculteurs, personnes en situation précaire ...), dans les halles de Nîmes rénovées ou d'autres établissement publics (écoles, maisons de quartier, EPHAD...)
- Proposer une **transmission intergénérationnelle** et interculturelle de la cuisine
- S'appuyer sur des **intervenants adaptés aux publics** (influenceurs locaux, mamans, artisans, producteurs...) plutôt que des chefs étoilés peu accessibles
- Déployer des **cuisines mobiles** pour toucher un plus large public sur l'ensemble du territoire (crèches, lycées, écoles de la 2e chance, centres sociaux, associations, marchés...) et mener des ateliers dans les écoles, marchés, quartiers, structures sociales, événements, etc.
- Valoriser la **Semaine du goût** en l'élargissant à de nouveaux publics (collèges, associations, centres sociaux...) et faisant intervenir davantage d'artisans, agriculteurs, cuisiniers du territoire
- Créer une **Cité du goût** comme lieu ressource territorial pour cuisiner, apprendre, partager.
- Intégrer une éducation alimentaire active dans les **politiques éducatives locales** (périscolaire, centres de loisirs, insertion...)

### *Exemple inspirant : Les ateliers cuisine de l'ADMR (Gard)*

*L'association ADMR organise avec la CAF des ateliers cuisine accessibles à des familles en précarité, mêlant nutrition, transmission et convivialité.*

### **Et si on commençait par...**

- Une tournée « Cuisines nomades » dans les communes de Nîmes Métropole
- Des ateliers parents-enfants dans les écoles et maisons de quartier
- Une « Cité du goût éphémère » chaque année, ouverte à tous

# Rendre l'offre locale accessible au quotidien à toutes et tous

L'accès à une alimentation locale de qualité ne peut être réservé à une minorité. Il constitue un enjeu d'équité territoriale et de santé publique. Pour qu'il devienne une composante ordinaire du quotidien, l'alimentation locale doit être intégrée dans les infrastructures et services existants, rendue lisible par une information claire et fiable, et s'adapter aux contraintes des différents publics ainsi qu'aux rythmes de la vie urbaine et rurale.

**Freins identifiés :** perception de prix élevés, dispersion et manque de visibilité des points de vente, horaires mal adaptés aux modes de vie, difficulté à atteindre certains publics (étudiants, travailleurs précaires, familles monoparentales).

## Propositions

- Adapter les **horaires de marché et commerces** aux besoins sociétaux et contraintes climatiques (horaires en soirée)
- Développer des **box prêtées à cuisiner** avec produits locaux et recettes simples, à l'instar de ce que font certains artisans locaux
- Renforcer la **signalétique** routière vers les points de vente directe
- Installer des **cabanes de vente directe** dans des lieux stratégiques (près des commerces, parkings, zones de passage...)
- Déployer une **application mobile territoriale** géolocalisant les points de vente locaux, indiquant saisonnalité, impact carbone, prix, et donnant des conseils pratiques.
- Concevoir une **plateforme numérique territoriale pour rendre visible et accessible l'offre** alimentaire locale
- Mener une **enquête qualitative** sur les freins à l'achat local, en lien avec l'Université de Nîmes, en ciblant aussi les publics les plus fragiles
- Développer les **points de vente de proximité** (halles paysannes, Mas des Agriculteurs, tournées dans les zones rurales ou mal desservies...)
- Créer des **réseaux de logistique de proximité** (livraisons groupées, tournées solidaires, mutualisation entre producteurs...)

### *Exemple inspirant : BoCal (Hérault)*

*Plateforme numérique locale qui met en lien producteurs, commerçants et habitants avec une carte interactive, une charte de qualité, des recettes, et un espace de contributions citoyennes.*

### **Et si on commençait par...**

- Lancer une expérimentation « marchés du soir » dans plusieurs communes
- Développer un prototype d'application participative
- Installer quelques cabanes de vente directe pilotes sur le territoire

## **Des produits locaux partout, pour tout le monde**

Limiter le local aux seuls marchés de producteurs ou circuits alternatifs réduit son impact et sa portée sociale. Pour en faire un véritable levier de politique publique, il doit être intégré dans l'ensemble des canaux de distribution et de restauration, de la grande distribution à la restauration collective. Sa reconnaissance et sa traçabilité sont essentielles pour en faire un pilier crédible de la stratégie alimentaire territoriale.

**Freins identifiés :** invisibilité du local dans les circuits dominants, méfiance sur la traçabilité, image de « niche élitiste »

### **Propositions**

- Produire un **guide citoyen d'achat local** (lecture étiquette, provenance, labels...)
- Créer des **espaces identifiés pour les producteurs locaux** dans les marchés (« carré producteurs »)
- Renforcer les **contrôles de traçabilité** sur les produits dits « locaux » et lutter contre le **greenwashing** ou l'usage abusif du terme « local »

- Déployer des **outils numériques** pour garantir la transparence (QR codes donnant accès à des informations sur la provenance, l'impact carbone et les engagements du producteur).
- Co-construire des **rayons locaux** avec les grandes surfaces volontaires
- Mettre en place un **label local participatif**, ouvert à tous types de produits (alimentaire, artisanat, textile...) précisant clairement ses modalités (critères, gouvernance, contrôles) et associer les établissements de formation locaux à la création du nom, logo et identité visuelle (concours, écoles, Beaux-Arts...)
- Fédérer une **charte locale « transparence et qualité »** entre producteurs et commerçants pour renforcer la confiance des consommateurs

***Exemple inspirant : La démarche participative de Reims***

*La Ville de Reims a lancé un appel aux habitants pour définir le symbole représentant le mieux la ville à leurs yeux et co-construire leur outil de marketing territorial.*

**Et si on commençait par...**

- Lancer un concours citoyen pour nommer et dessiner le futur label local
- Créer un rayon du territoire test dans une grande surface pilote
- Éditer un mini-guide « Acheter local à Nîmes Métropole »

## Valoriser l'alimentation locale comme un choix désirable et visible

Au-delà des enjeux nutritionnels et environnementaux, l'alimentation locale est une source de plaisir, de fierté, de lien social mais aussi un outil de développement économique, culturel et touristique. Sa valorisation doit être organisée comme un levier de visibilité territoriale, à travers des événements structurants, des campagnes partagées et des dispositifs de promotion économique. Elle permet de construire une identité commune et d'affirmer l'attractivité de Nîmes Métropole à l'échelle régionale et nationale.

Cette dynamique doit aussi s'appuyer sur le **patrimoine gastronomique gardois et occitan** (vins, huile d'olive, riz de Camargue, viande de taureau, fruits et autres produits emblématiques) pour nourrir un récit collectif fort et enraciné.

**Freins identifiés** : consommation locale perçue comme contraignante ou élitiste, manque de récit collectif attractif

## Propositions

- Organiser et renforcer les **événements festifs** (courses gourmandes, randos-dégustation, marchés, animations culturelles ...)
- Mettre en avant le **patrimoine gastronomique local** comme support identitaire et attractif dans les actions de promotion et de communication
- Lancer une **campagne de communication** inclusive et fédératrice avec visuels et slogan identifiables
- Créer une **vitrine économique territoriale du goût** (salon annuel B to B, espace d'exposition...)
- Associer les jeunes (et les citoyens) à la création d'un **imaginaire collectif nourricier** autour du territoire

### *Exemple inspirant : Le SIRHA à Lyon*

*Un grand salon dédié à l'innovation culinaire et aux produits du territoire, devenu un outil de valorisation économique et culturelle.*

### **Et si on commençait par...**

- Créer un « Festival du goût et du vivant » annuel à Nîmes Métropole
- Lancer une campagne #JeMangelci
- Valoriser les artisans du goût dans les communications institutionnelles

## Faire levier avec des politiques publiques locales audacieuses

Les collectivités locales disposent d'un levier unique pour organiser la cohérence et la durabilité des actions en faveur d'une alimentation locale. À travers les documents d'urbanisme, les marchés publics, les stratégies touristiques et les politiques sociales, elles peuvent fixer un cadre structurant et incitatif. L'alimentation doit être reconnue comme une compétence transversale et intégrée aux grandes orientations territoriales, afin d'assurer la résilience et l'équité alimentaire à long terme.

**Freins identifiés :** manque de cohérence entre politiques locales, absence de gouvernance claire, difficultés à pérenniser les initiatives.

**Propositions :**

- Valoriser les producteurs dans les **communications municipales et communautaires**
- Associer les réseaux touristiques (campings, hôtels, restaurateurs) à la stratégie locale
- Favoriser la mise en place d'un **Grenelle local de l'alimentation** durable à l'échelle de Nîmes Métropole piloté par un **comité de suivi citoyen** de l'alimentation
- Intégrer les enjeux alimentaires dans les documents d'urbanisme et **politiques locales** (commerce, mobilité, santé, jeunesse...)
- Renforcer les **critères carbone, saisonnalité, origine** dans les marchés publics (restauration collective, approvisionnement municipal)

### *Exemple inspirant : Les Zones d'Activités Agricoles (Strasbourg)*

La Ville de Strasbourg a créé des ZAA pour protéger des terres agricoles et y développer une agriculture bio, nourricière et viable économiquement.

### **Et si on commençait par...**

- Intégrer un critère « origine locale » dans tous les marchés publics alimentaires
- Mettre en place un comité citoyen de suivi du PAT
- Organiser les « États généraux de l'alimentation durable » à l'échelle métropolitaine



## Et maintenant ?

Ce document n'est pas un aboutissement, mais un point de départ. Les propositions qu'il rassemble ne valent que si elles circulent, se confrontent aux réalités, se transforment au contact des habitants, des professionnels et des décideurs.

Elles appellent à être discutées, adaptées, complétées. Leur mise en œuvre dépendra de la capacité collective à s'en emparer : collectivités, producteurs, commerçants, associations, institutions, mais aussi chaque citoyen, dans ses choix quotidiens.

Ce travail ouvre des pistes et laisse volontairement des questions en suspens :

- Comment définir, à l'échelle de notre territoire, ce que signifie concrètement une « alimentation de qualité » ?
- Comment concilier accessibilité en prix pour les habitants et juste rémunération des producteurs ?
- Quelle gouvernance locale inventer pour suivre et faire vivre cette stratégie dans la durée ?
- Quelles actions privilégier : les plus visibles et immédiates, ou celles qui transforment en profondeur ?
- Comment garantir la confiance et la traçabilité (par exemple à travers un label local crédible, transparent et participatif) ?
- Comment valoriser pleinement le patrimoine gastronomique gardois et occitan comme levier d'attractivité et de fierté territoriale ?

En laissant ces interrogations ouvertes, la commission invite à poursuivre le chemin : partager, débattre, expérimenter, inventer ensemble. Une alimentation locale, durable, accessible et de qualité ne peut se construire qu'en mouvement, dans le dialogue permanent entre citoyens et institutions.

**La prochaine étape pourrait consister à engager un travail collectif sur la faisabilité opérationnelle : hiérarchiser les propositions, identifier les leviers concrets de mise en œuvre, préciser les responsabilités et les moyens**

**mobilisables.** Une nouvelle mission du Codev pourrait ainsi transformer ces préconisations citoyennes en scénarii d'action, donnant toute leur portée aux ambitions exprimées dans ce rapport.

## Annexe - Qui peut faire quoi ?

L'alimentation locale est une responsabilité partagée. Chacun, à son niveau, peut contribuer à créer les conditions d'une consommation durable, juste et accessible. Mais c'est surtout dans la coopération entre acteurs que réside la clé du changement. Les propositions ci-dessus ne sont donc pas des prescriptions, mais des pistes ouvertes, destinées à inspirer et à montrer comment collectivités, producteurs, commerçants, institutions et citoyens peuvent agir ensemble.

### Éduquer et transmettre

L'éducation alimentaire ne peut pas reposer sur un seul acteur. Les collectivités peuvent mettre à disposition des lieux (écoles, halles, maisons de quartier), tandis que les associations, les producteurs et les artisans partagent leurs savoir-faire. Les parents, les enfants, les personnes âgées ou en situation de précarité peuvent eux aussi être impliqués, transformant chaque atelier en un moment de rencontre. Ces initiatives, pouvant être soutenues par la CAF ou par les centres sociaux, permettraient de redonner à chacun le goût et la compétence de mieux manger.

### Rendre l'offre visible et accessible

La visibilité et l'accessibilité du local sont l'affaire de tous. Les collectivités peuvent faciliter l'installation de cabanes de vente directe dans les lieux de passage, tandis que commerçants et producteurs y proposent leurs produits. L'Université de Nîmes pourrait conduire des enquêtes pour comprendre les freins à l'achat local. Les chambres consulaires et les start-ups locales pourraient quant à elles contribuer à développer une application territoriale pour localiser l'offre. En croisant ces compétences, il devient possible de transformer la consommation locale en un réflexe du quotidien.

### Structurer et crédibiliser l'offre locale

Pour que le local inspire confiance, il doit être identifiable et transparent. Les grandes surfaces volontaires, les producteurs et les collectivités peuvent co-construire des rayons dédiés. Un label participatif, imaginé avec les écoles d'art et les habitants, viendrait donner

une identité forte aux produits du territoire. Enfin, une logistique de proximité, mutualisée entre producteurs et soutenue par les collectivités et les chambres consulaires, garantirait la fiabilité et la régularité de l'approvisionnement.

## Valoriser et donner envie

L'alimentation locale doit être synonyme de plaisir et de fierté collective. Les collectivités et les acteurs culturels peuvent organiser des événements festifs, mêlant sport, culture et gastronomie. Restaurateurs et producteurs peuvent y proposer des dégustations, tandis que les jeunes sont associés à la création de campagnes ou de récits mettant en valeur leur territoire nourricier. En faisant de l'alimentation une histoire à partager, il devient possible de la rendre attractive pour tous.

## Agir par les politiques publiques

Enfin, les politiques publiques sont essentielles pour donner un cadre et une cohérence. Les communes et la Métropole peuvent intégrer l'alimentation dans l'urbanisme, la mobilité, la santé ou le tourisme. Les marchés publics doivent évoluer pour soutenir à la fois l'accessibilité en prix et la juste rémunération des producteurs. Un Grenelle local de l'alimentation, réunissant élus, citoyens, acteurs économiques et institutionnels, permettrait d'assurer une gouvernance partagée et durable.

Cette annexe illustre qu'aucun acteur ne peut agir seul. C'est par la combinaison des initiatives, le dialogue et la coopération que l'alimentation locale pourra réellement devenir durable, accessible et désirable pour toutes et tous.

# BOUSSOLE CITOYENNE POUR UN USAGE ETHIQUE, UTILE ET SOBRE DE L'IA

---

**Commission « Intelligence  
Artificielle »**

Conseil de  
Développement de  
Nîmes Métropole



# Sommaire

POURQUOI CETTE COMMISSION ?	5
L'IA : DE QUOI PARLE-T-ON ?	5
L'IA, PROMESSES ET DEFIS	6
Les opportunités réelles de l'IA	6
Des défis à anticiper	7
NOTRE BOUSSOLE CITOYENNE, LE CAP DEMOCRATIQUE	9
Nos principes fondateurs	10
Nos repères citoyens pour un usage éclairé de l'IA	11
NOS PROPOSITIONS	12
Une IA vraiment utile	12
Une IA économe et responsable	13
Une IA qui renforce le lien	14
Une IA qui inclut tous les publics	15
Une IA claire et partagée	16
Des leviers transversaux à renforcer	17
CE QUE NOUS PROPOSONS, NOS INTERPELLATIONS	19
CONCLUSION	20



## Pourquoi cette commission ?

Le Conseil de développement a souhaité créer une commission citoyenne consacrée à l'intelligence artificielle (IA). Cette décision part d'un constat simple : l'IA s'impose progressivement dans nos vies, nos métiers, nos services publics, et nos territoires, souvent sans qu'un débat collectif n'accompagne ces évolutions.

L'IA n'est pas une innovation neutre. Elle modifie notre manière de produire, de décider, d'apprendre, d'interagir. Elle n'est pas seulement une question technologique : elle touche à nos valeurs démocratiques, à la justice sociale et aux équilibres environnementaux.

Notre démarche se distingue de la plupart de celles menées ailleurs : ici, ce ne sont pas les experts qui parlent, mais des citoyens réunis pour formuler une parole politique, démocratique et constructive. Cette boussole n'est pas un rapport technique, mais un outil citoyen : un cap démocratique pour guider les choix locaux et nourrir un débat plus large.

## L'IA : de quoi parle-t-on ?

L'intelligence artificielle n'est pas une invention sortie de nulle part : c'est un champ de recherche qui existe depuis plus de 70 ans. Les premiers programmes de calcul automatique datent des années 1950, et dès les années 1980, des systèmes experts étaient utilisés dans l'industrie et la médecine.

Aujourd'hui, l'IA connaît une accélération majeure grâce à la puissance de calcul, à la masse de données disponibles et à l'irruption des IA dites « génératives » (comme ChatGPT, Mistral, Copilot...). Celles-ci produisent du texte, des images, des sons ou du code de manière quasi instantanée, et rendent l'IA visible, personnelle et quotidienne.

Derrière ce terme générique, l'IA recouvre deux réalités :

- l'IA au sens large : ensemble d'algorithmes capables d'analyser des données, de prédire, d'optimiser ou de classer ;
- l'IA générative : une branche particulière qui crée de nouveaux contenus à partir de données existantes.

L'IA n'est pas qu'un outil. C'est un système de mais aussi orienter des choix de manière parfois peu visible.

# L'IA, promesses et défis

L'IA ouvre un champ immense de promesses pour améliorer le quotidien, renforcer l'efficacité des services publics ou accompagner la transition écologique. Mais ces promesses s'accompagnent de défis majeurs : sociaux, environnementaux et démocratiques. Comprendre cette double réalité, c'est poser les bases d'un usage juste, sobre et collectif de l'IA sur notre territoire.

## Les opportunités réelles de l'IA

La commission a reconnu plusieurs atouts potentiels de l'IA pour les territoires. Ces opportunités, si elles sont encadrées et utilisées avec discernement, peuvent renforcer l'efficacité des politiques publiques et améliorer la vie quotidienne des habitants.

### • Optimisation et gain de temps

L'IA peut contribuer à automatiser certaines tâches répétitives ou chronophages, permettant aux agents publics de se concentrer sur l'accompagnement humain et les missions à forte valeur ajoutée. Par exemple, dans certaines collectivités, des chatbots sont déjà utilisés pour répondre aux demandes simples des usagers, libérant du temps pour traiter les situations complexes.

### • Aide à la décision et planification territoriale

L'intelligence artificielle peut analyser rapidement de vastes ensembles de données pour éclairer les choix des élus et des services. En urbanisme, dans la gestion énergétique ou la prospective démographique, elle contribue à une décision publique mieux informée, plus transparente et plus réactive. Bien qu'elle consomme beaucoup d'énergie dans les centres de données, un usage intelligent de l'IA peut aussi améliorer le bilan carbone global : en optimisant les nouveaux bâtiments, les mobilités, ou encore les motorisations, elle devient un levier concret de sobriété et d'efficacité environnementale.

### • Personnalisation des services

En analysant les besoins des usagers, l'IA pourrait permettre de proposer des services publics plus adaptés. Dans le domaine de la santé, des projets pilotes visent déjà à personnaliser le suivi médical. Transposé au niveau local, cela pourrait signifier des services plus accessibles et réactifs pour les familles, les seniors ou les publics en situation de fragilité.

### • Accessibilité accrue

L'IA peut simplifier certaines démarches administratives, aujourd'hui jugées trop complexes, en rendant les interfaces plus intuitives et compréhensibles. Elle peut aussi faciliter l'accès à l'information pour des personnes ayant des difficultés de

lecture ou de compréhension, via la génération automatique de contenus simplifiés ou traduits.

#### • Innovation sociale et inclusion

L'IA peut être mobilisée pour réduire certaines fractures. Des outils d'assistance vocale ou visuelle peuvent aider des personnes en situation de handicap à mieux interagir avec les services publics. Dans le champ éducatif, des solutions existent déjà pour personnaliser les parcours d'apprentissage et soutenir les élèves en difficulté.

#### • Suivi des politiques publiques

L'IA peut aider les collectivités à mieux suivre leurs engagements (par exemple dans le cadre du PCAET), en automatisant la collecte et l'analyse de données environnementales ou sociales. Elle peut ainsi améliorer l'évaluation des actions et la transparence vis-à-vis des citoyens.

## Des défis à anticiper

Les opportunités offertes par l'intelligence artificielle sont réelles, et leur concrétisation dépendra de notre capacité collective à les encadrer avec discernement. Pour que l'IA contribue pleinement à un développement durable, inclusif et maîtrisé, plusieurs conditions de réussite méritent d'être posées dès aujourd'hui : environnementales, sociales, humaines et démocratiques.

#### • Environnement et sobriété numérique

L'usage de l'IA s'appuie sur des infrastructures énergivores (data centers, réseaux, équipements) et mobilise des ressources rares. Ces réalités rappellent la nécessité d'une approche sobre et raisonnée du numérique. En parallèle, l'IA peut devenir un allié de la transition écologique : modélisation de scénarios de développement, optimisation énergétique des bâtiments ou des mobilités, meilleure anticipation des effets du changement climatique.

La clé réside dans un équilibre à trouver entre innovation et responsabilité, afin que le recours à l'IA contribue aux objectifs du PCAET et au respect des engagements climatiques de la métropole.

#### • Emploi et compétences

Comme toute transformation technologique, l'IA redessine le paysage du travail. Elle peut automatiser certaines tâches, en faire disparaître d'autres, mais aussi faire émerger de nouveaux métiers et compétences. L'enjeu est d'accompagner cette mutation : soutenir la formation, anticiper les besoins futurs et veiller à ne laisser personne de côté. Le défi n'est pas tant la substitution d'emplois que la capacité du territoire à se saisir des nouveaux leviers de création de valeur et d'activité.

#### • Lien humain et cohésion sociale

Le numérique transforme nos interactions et nos habitudes de relation. Pour que l'IA renforce plutôt qu'elle n'affaiblisse le lien social, il importe de préserver la dimension humaine dans les services publics comme dans la vie quotidienne.

L'IA peut être un outil d'inclusion (par exemple en rendant certaines démarches plus accessibles ou en facilitant l'accompagnement) à condition de garder l'humain au centre des décisions et des usages.

#### • **Inclusion numérique et accès pour tous**

L'essor de l'IA ne doit pas accentuer les inégalités d'accès au numérique. Certaines personnes, notamment âgées ou éloignées des usages numériques, ont besoin d'un accompagnement renforcé.

Mais l'IA peut aussi être une chance pour réduire la fracture numérique, en simplifiant les démarches et en rendant les outils plus intuitifs. L'enjeu est donc de transformer ce risque en levier d'inclusion, en développant une pédagogie et des usages adaptés à chacun.

#### • **Gouvernance et autonomie collective**

Enfin, le développement de l'IA s'inscrit dans un écosystème dominé par de grands acteurs économiques. Pour éviter une dépendance excessive, les collectivités ont un rôle clé à jouer : favoriser la transparence, garantir la maîtrise des données, et construire des choix technologiques alignés sur l'intérêt général.

Cette vigilance démocratique est essentielle pour que l'IA reste un outil au service des territoires, et non l'inverse.

En somme, l'IA est un choix politique, pas une fatalité technologique. La question n'est pas « *faut-il l'utiliser ?* », mais « comment, pourquoi, et à quelles conditions ? »

# Notre boussole citoyenne, le cap démocratique

Nos travaux ne se sont pas limités à recenser des défis et des opportunités. Nous avons voulu aller plus loin et formuler une position citoyenne claire, à la fois dans son orientation générale et dans ses outils concrets. Nos travaux ont abouti à une position claire : l'IA doit être utile, éthique et sobre.

Pour cela, nous avons construit notre démarche en trois niveaux complémentaires :

- **Les principes fondateurs** : notre manifeste citoyen, ce que nous considérons comme non négociable lorsque l'IA entre dans nos vies et nos services publics.
- **Les repères de vigilance** : la traduction opérationnelle de ces principes. Ils constituent notre boussole, une grille de lecture concrète pour analyser et orienter tout projet d'IA sur le territoire.
- **Les propositions d'action** : les déclinaisons pratiques issues de ces repères, hiérarchisées selon leur niveau d'engagement, des leviers pour passer de l'intention à la mise en œuvre.

---

#### **Voici ce que nous entendons par IA utile, éthique et accessible**

« Une IA éthique, utile et accessible est une IA dont le fonctionnement est compréhensible et maîtrisé, déployée là où elle apporte une réelle plus-value, sans discriminer ni exclure, et dont les usages peuvent être expliqués, questionnés et ajustés collectivement. »

**Une IA éthique, c'est...**

- **Transparente** : ses finalités, ses critères et son fonctionnement peuvent être expliqués de manière compréhensible.
- **Sous maîtrise humaine** : les décisions clés restent pilotées, vérifiées ou assumées par des personnes identifiées.
- **Équitable** : elle ne reproduit ni n'aggrave de discriminations liées au genre, à l'origine, à l'âge ou au lieu de vie.
- **Respectueuse de la vie privée** : elle protège les données personnelles et limite les atteintes à la liberté individuelle.

**Une IA utile, c'est...**

- **Pertinente** : elle répond à un besoin concret des usagers ou du territoire.

- **À forte valeur ajoutée** : elle apporte un bénéfice réel qu'aucune autre solution ne pourrait atteindre aussi efficacement.
- **Mobilisée avec discernement** : elle est utilisée là où elle est vraiment nécessaire, et non par automatisme ou effet d'opportunité.
- **Efficace** : elle améliore un service public, fait gagner du temps ou réduit des impacts négatifs (environnementaux, sociaux, financiers...).

#### Une IA accessible, c'est...

- **Compréhensible** : ses usages, ses résultats et ses limites sont clairs, même pour des non spécialistes.
  - **Inclusive** : elle est conçue pour être utilisable par tous les publics, y compris ceux éloignés du numérique.
  - **Ouverte au débat** : ses usages peuvent être expliqués, questionnés et ajustés en lien avec les citoyens.
- 

## Nos principes fondateurs

Au fil de nos échanges, nous avons retenu cinq principes simples. Ils forment notre manifeste citoyen et expriment le cap que nous voulons garder face au développement de l'IA. Ils traduisent la volonté du Conseil de développement de faire de l'intelligence artificielle un outil au service du bien commun : utile, transparente, sobre, participative et profondément humaine.

- **Une réponse à un besoin réel** : utiliser l'intelligence artificielle seulement lorsqu'elle répond à un besoin concret et documenté. Chaque usage doit avoir du sens, apporter une plus-value claire pour les habitants ou les services publics.
- **Transparence et compréhension** : toute IA déployée doit pouvoir être comprise, expliquée et questionnée
- **Sobriété et frugalité** : La transition écologique s'applique aussi au numérique. Chaque projet doit être pensé pour limiter son empreinte carbone, économiser les ressources et privilégier la frugalité technologique.
- **Un territoire d'innovation citoyenne** : faire de Nîmes Métropole un lieu d'expérimentation démocratique, où les habitants participent aux choix technologiques et contribuent à construire des usages utiles, justes et durables.
- **L'humain au centre** : Dans toutes les décisions sensibles, l'IA doit rester un outil d'appui. L'humain conserve la responsabilité, la supervision et la capacité à décider.

Ces principes donnent le cap. Ils expriment ce que nous voulons collectivement garantir, avant même de parler d'outils ou de solutions. Ce sont des engagements concrets pour guider l'action publique locale.

Ils engagent aussi la collectivité : être exemplaire, documenter ses choix, rendre ses projets IA publics et discutables, et jouer un rôle moteur dans l'éducation citoyenne aux enjeux du numérique.

## Nos repères citoyens pour un usage éclairé de l'IA

Pour donner corps à ces principes et les traduire dans l'action publique locale, nous avons conçu une **boussole citoyenne** reposant sur cinq repères structurants et complémentaires. Ils permettent d'orienter l'action publique locale face aux défis de l'intelligence artificielle. Ils permettent de vérifier, à chaque étape, que l'intelligence artificielle reste au service du territoire, de ses habitants et de l'intérêt général.

- **Une IA vraiment utile** : Ce repère interroge le sens même du recours à l'IA. Il pose la question : « Pourquoi déployer une IA ici ? » Il vise à privilégier les usages à forte valeur ajoutée. C'est le filtre de justification : pertinence, simplicité, coût (pas que financier), impact.
- **Une IA économique et responsable** : Ce repère vise à prendre en compte l'impact écologique du numérique. Il valorise la frugalité technologique, l'évaluation environnementale, la compatibilité avec les objectifs du plan climat (PCAET). C'est le filtre de soutenabilité : carbone, ressources, cycle de vie.
- **Une IA qui renforce le lien** : Ce repère protège ce qui ne doit pas être automatisé : l'écoute, la relation, la confiance. Il vise à préserver la place de l'humain, garantir des alternatives humaines, et former les agents à l'usage raisonné de l'IA. C'est le filtre de la relation et de la sensibilité humaine.
- **Une IA qui inclut tous les publics** : Ce repère veille à ce que l'IA ne creuse pas les inégalités mais favorise l'accès de tous. Il promeut l'accès équitable, la médiation numérique, l'accessibilité des outils. C'est le filtre d'équité et de capacitation citoyenne.
- **Une IA claire et partagée** : Ce repère affirme le droit à comprendre, questionner, revenir en arrière. Il concerne les clauses contractuelles, les évaluations publiques, les obligations de transparence. C'est le filtre de la traçabilité, de la confiance et de la possibilité de retrait. Il pose également la question : qui décide, avec qui, comment ? Il promeut une gouvernance partagée, la création d'instances, le droit d'alerte, l'exemplarité. C'est le filtre démocratique et institutionnel.

Ces repères forment la **boussole d'action locale** pour une IA utile, sobre et éthique.

# Nos propositions

Chacun de ces repères est décliné en propositions hiérarchisées :

- **Mesures immédiates** (court terme) : mises en œuvre rapide, sans besoin de restructuration lourde.
- **Ambitions structurantes** (moyen terme) : nécessitent une organisation, un pilotage ou des ressources spécifiques.
- **Propositions audacieuses/expérimentales** : propositions pionnières, parfois sans précédent, à tester ou à défendre politiquement

## Une IA vraiment utile

### • Instaurer un test d'utilité territoriale pour chaque projet IA

Avant d'engager des ressources ou de déployer une nouvelle technologie, chaque projet IA devrait passer par un test simple mais structurant : à quoi sert-il ? à quel besoin concret répond-il ? Ce filtre éviterait de soutenir des usages gadgets ou motivés uniquement par l'effet de mode. Il garantirait que l'IA ne soit mobilisée que lorsqu'elle apporte une plus-value réelle par rapport à d'autres solutions, humaines ou techniques, plus sobres.

### • Hiérarchiser les projets IA à partir de critères sociaux, environnementaux et démocratiques

Tous les projets ne se valent pas : certains renforcent l'inclusion, réduisent les impacts écologiques ou améliorent la transparence, d'autres sont plus contestables. Il est donc nécessaire de classer et de prioriser les projets selon des critères clairs et publics : contribution sociale, compatibilité environnementale (PCAET), respect des droits et de la démocratie locale. Cette hiérarchisation permettrait de mettre en avant les usages les plus légitimes et les plus utiles au territoire.

### • Créer une unité éthique territoriale IA

La collectivité pourrait se doter d'une instance interne dédiée à l'analyse et au suivi des projets IA. Son rôle serait d'accompagner les services dans leurs choix, d'évaluer l'utilité et les impacts des projets envisagés, de centraliser l'information sur les usages et d'assurer une veille éthique et juridique. Cette unité pourrait aussi travailler en lien avec un comité citoyen de vigilance, afin d'apporter à la fois l'expertise technique et la légitimité démocratique nécessaires. Sans être un

organe lourd, elle permettrait de rendre visibles et lisibles les choix de la collectivité, et de soutenir une culture partagée de l'IA responsable sur le territoire.

- **Publier chaque année la liste des projets IA refusés**

La transparence ne concerne pas seulement les projets acceptés. Rendre publique la liste des projets IA qui n'ont pas été retenus (avec les raisons de ce refus) permettrait de renforcer la confiance des citoyens et de montrer que la collectivité applique réellement ses critères de vigilance. Cette publication annuelle constituerait un gage d'exemplarité, en montrant que tous les projets ne passent pas, et que les décisions sont assumées.

## Une IA économe et responsable

- **Sensibiliser (agents et citoyens) à l'empreinte environnementale réelle de l'IA**

L'IA est souvent perçue comme immatérielle, alors qu'elle repose sur des infrastructures très consommatrices en énergie, en eau et en métaux rares. Il est donc essentiel d'informer clairement agents publics et citoyens sur ces impacts. Cela peut passer par des supports pédagogiques, des formations ou une communication transparente sur l'empreinte réelle des projets IA locaux. La sensibilisation est une condition pour développer un usage lucide et responsable de l'IA.

- **Construire un référentiel local d'IA frugale**

Pour éviter que l'évaluation environnementale ne reste théorique, la collectivité pourrait élaborer un référentiel simple permettant de mesurer la frugalité des projets IA. Celui-ci reposera sur quelques indicateurs accessibles (consommation énergétique, ressources utilisées, compatibilité avec les objectifs climat) et servirait de grille commune d'évaluation. Un tel référentiel rendrait les comparaisons possibles et guiderait les choix vers des solutions plus sobres.

- **Compenser tout projet IA incompatible avec le PCAET par des actions sobres**

Certains projets IA pourraient présenter des impacts environnementaux élevés mais rester stratégiques. Dans ce cas, il serait légitime d'imposer une mesure de compensation : financer ou soutenir, en parallèle, des projets sobres et vertueux sur le plan écologique. Ce mécanisme permettrait de garantir que les choix en matière d'IA restent cohérents avec les engagements du Plan Climat Air Énergie Territorial.

- **Évaluer systématiquement les impacts environnementaux des projets IA**

Même lorsqu'aucune donnée chiffrée précise n'est disponible, chaque projet devrait faire l'objet d'une évaluation qualitative de ses impacts environnementaux. Cela permettrait d'identifier les solutions les plus proportionnées et de privilégier celles qui réduisent les consommations plutôt que de les accroître. Cette évaluation, rendue publique, renforcerait la transparence et la confiance.

- **Expérimenter un budget carbone IA local**

Au-delà des évaluations projet par projet, il pourrait être intéressant d'expérimenter un budget carbone spécifiquement dédié aux usages d'IA sur le territoire. L'idée serait de définir une enveloppe carbone annuelle à ne pas dépasser, obligeant ainsi à prioriser les usages réellement utiles et à arbitrer entre différentes options. Une telle expérimentation, pionnière, permettrait de tester de nouvelles formes de régulation locale face à un secteur en forte croissance.

## Une IA qui renforce le lien

- **Garantir la présence humaine dans toutes les décisions sensibles**

Certaines décisions touchent directement aux droits, à la dignité ou à la vie des personnes (aides sociales, santé, justice, éducation). Dans ces domaines, l'IA peut assister l'analyse, mais elle doit toujours être complétée par la présence humaine. Il est donc indispensable de prévoir systématiquement une supervision et une validation humaines pour tout usage sensible. Cette règle de vigilance permet de préserver la responsabilité et la confiance, et de rappeler que la machine n'est qu'un outil d'aide, jamais un décideur.

- **Former les agents publics à un usage raisonné de l'IA**

Le recours à l'IA n'est pas neutre : il suppose des compétences nouvelles pour comprendre ses apports, ses limites et ses biais. Former les agents de la collectivité à un usage raisonné est une condition pour éviter à la fois la fascination aveugle et le rejet par méfiance. Ces formations doivent aborder autant les aspects techniques que les enjeux éthiques et sociaux, afin que les agents deviennent des relais de vigilance et d'accompagnement auprès des usagers.

- **Ne pas soutenir les usages à haut risque pour les libertés fondamentales**

Certaines applications de l'IA posent des risques majeurs pour les libertés et les droits fondamentaux, comme la reconnaissance faciale de masse, la notation sociale ou l'évaluation prédictive des comportements individuels. La collectivité devrait affirmer clairement qu'elle ne soutiendra pas ce type d'usages, ni par des financements, ni par des partenariats. Cet engagement fort constitue un signal politique : l'innovation technologique n'est pas une justification suffisante si elle entre en contradiction avec les valeurs démocratiques et le respect de la dignité humaine.

# Une IA qui inclut tous les publics

## • Lancer un plan d'acculturation citoyenne à l'IA

L'IA reste un sujet complexe et souvent perçu comme réservé aux experts. Pour que chacun puisse se sentir concerné et acteur, il est nécessaire de vulgariser ses enjeux. Un plan d'acculturation pourrait prendre la forme de cafés IA dans les quartiers, de kits pédagogiques, de vidéos, de podcasts ou de débats publics. L'objectif serait double : permettre aux habitants de mieux comprendre l'IA et donner à chacun les moyens de se forger un avis éclairé sur ses usages.

## • Soutenir les lieux et acteurs de la médiation numérique

De nombreuses associations, bibliothèques ou centres sociaux accompagnent déjà les publics éloignés du numérique. Ces acteurs constituent des relais essentiels pour que l'IA ne devienne pas un facteur d'exclusion supplémentaire. Les soutenir, par des financements ciblés ou des partenariats renforcés, permettrait de consolider leur rôle et d'étendre leur action à la sensibilisation aux usages de l'IA.

## • Créer une plateforme IA citoyenne

Pour donner de la visibilité aux initiatives locales, mutualiser les ressources et recueillir des retours d'expérience, une plateforme citoyenne pourrait être mise en place. Elle pourrait rassembler des outils pédagogiques, des témoignages d'usagers, des analyses critiques et un espace de veille citoyenne. Sa gouvernance et ses modalités de fonctionnement devraient rester ouvertes, pour garantir qu'elle ne soit pas seulement un site institutionnel, mais bien un espace de partage et de vigilance citoyenne.

## • Organiser des débats publics récurrents dans les quartiers (avec animation indépendante et retour aux décideurs)

L'IA ne doit pas rester un sujet de spécialistes. Organiser des débats publics réguliers dans les quartiers, avec animation indépendante et restitution aux décideurs, permettrait d'ancrer ce sujet global dans la réalité quotidienne des habitants. Ces débats offriraient un espace d'expression et de dialogue, et renforcerait la légitimité des choix faits localement en matière d'IA.

## • Rendre accessibles les interfaces IA à tous les publics

Les outils d'IA doivent être conçus pour être utilisables par tous, y compris les personnes âgées, en situation de handicap ou éloignées du numérique. Cela suppose un effort particulier en termes d'ergonomie, de simplification des démarches et de traduction en langage clair. Garantir l'accessibilité, c'est faire en sorte que l'IA ne devienne pas un facteur supplémentaire de fracture sociale, mais au contraire un levier d'inclusion.

## • Explorer les effets différenciés de l'IA sur les métiers et les publics

Les impacts de l'IA varient selon les métiers (tâches, compétences, conditions de travail) et selon les publics (âge, genre, handicap, QPV, ruralité, niveau numérique). Il s'agit de mettre en place un suivi régulier (observatoire léger) combinant données d'usage, entretiens, retours des agents et audits d'accessibilité pour cartographier risques et opportunités par catégories. Ce travail pourrait alimenter des plans de

formation ciblés, des mesures d'accompagnement des postes, et des améliorations de service pour l'accès aux droits.

## Une IA claire et partagée

### • Nommer un élu référent IA dans la collectivité

Pour incarner l'engagement politique, il serait pertinent de désigner un élu clairement identifié comme référent sur les questions d'IA. Ce rôle symbolique et opérationnel permettrait de donner un visage politique aux engagements, de renforcer la responsabilité et de favoriser le dialogue entre l'administration, les citoyens et les partenaires extérieurs.

### • Intégrer une clause de réversibilité dans tout service IA

Lorsqu'une collectivité adopte un outil ou un service basé sur l'IA, il est essentiel de pouvoir, si nécessaire, revenir en arrière ou changer de prestataire. Insérer systématiquement une clause de réversibilité dans les contrats permet de garantir cette possibilité. Cette clause devrait préciser qui peut l'activer, dans quelles conditions, et comment assurer la continuité du service pour les usagers. Elle constitue une protection contre la dépendance à un fournisseur et un gage de souveraineté locale.

### • Mettre en place un comité de vigilance citoyenne

La complexité technique des projets IA ne doit pas être un frein à leur contrôle démocratique. Un comité citoyen, composé de citoyens tirés au sort, d'associations et d'experts indépendants, pourrait suivre les projets IA de la collectivité. Sa mission : alerter en cas de dérive, demander des évaluations complémentaires, organiser des restitutions publiques. Un tel comité renforcerait la transparence et donnerait aux habitants un droit de regard concret sur les choix technologiques.

### • Insérer des clauses IA éthiques dans la commande publique

La commande publique est un levier majeur pour orienter le marché. En intégrant des clauses précises (respect de la transparence, évaluation des impacts environnementaux et sociaux, obligation de réversibilité), la collectivité peut exiger des fournisseurs des garanties éthiques. Ces clauses seraient cohérentes avec le « test d'utilité » et permettraient d'harmoniser les exigences dès l'amont des projets.

### • Co-construire une grille d'analyse citoyenne des projets IA

Avant, pendant et après leur déploiement, les projets IA devraient être évalués à l'aide d'une grille commune, simple et partagée. Cette grille, co-construite avec des citoyens et des experts, permettrait d'examiner les projets sous différents angles : utilité, impact environnemental, inclusion, respect des droits. Elle faciliterait le débat et la transparence, en rendant l'évaluation accessible au plus grand nombre.

- **Organiser des bilans publics réguliers**

Chaque année, un bilan public pourrait être présenté sur les projets IA de la collectivité : ceux en cours, ceux refusés, leurs résultats et leurs impacts. Ces rendez-vous citoyens constituerait une occasion d'ouvrir un débat démocratique, d'entendre les retours d'usage et d'ajuster les projets si nécessaire.

- **Mettre en place une instance de gouvernance territoriale multi-acteurs**

L'intelligence artificielle concerne de nombreux domaines (santé, éducation, emploi, mobilité, climat) et mobilise des acteurs variés : collectivités, hôpitaux, universités, associations, entreprises. Pour éviter que chacun avance isolément, il est nécessaire de construire une gouvernance partagée, c'est-à-dire une dynamique de dialogue et de réflexion collective entre ces acteurs. Cette gouvernance n'implique pas de créer une nouvelle structure lourde : elle peut prendre la forme de rencontres régulières, d'instances de réflexion ou de groupes de travail ponctuels. L'essentiel est de partager les informations, de croiser les points de vue, d'anticiper les impacts et, lorsque c'est pertinent, de définir des positions communes. Elle permet ainsi d'articuler expertise, expérience citoyenne et responsabilités politiques, dans un cadre de confiance et de transparence.

- **Mettre en place un droit d'alerte technologique citoyen (signalement d'un usage IA problématique, suspension, réexamen public)**

Enfin, il serait utile de créer un mécanisme permettant à tout citoyen, agent ou acteur du territoire de signaler un usage problématique de l'IA. Ce droit d'alerte pourrait déclencher un réexamen public du projet, voire sa suspension si des risques sérieux sont identifiés. Il constituerait une garantie démocratique forte : l'IA n'est pas une fatalité, et chaque habitant doit pouvoir en questionner les usages.

## Des leviers transversaux à renforcer

Nos propositions ne forment pas une juxtaposition de mesures indépendantes. Plusieurs leviers reviennent dans différents repères : ils constituent les piliers transversaux de la boussole citoyenne.

Le premier est la création d'une **unité éthique territoriale de l'IA**. Il s'agirait d'un appui aux services, d'une veille éthique et juridique, et d'un point de référence pour documenter et rendre publics les choix de la collectivité. Cet outil interne renforcerait la cohérence et l'exemplarité de l'action publique locale.

Le deuxième est l'instauration d'un **comité citoyen de vigilance**, composé de citoyens tirés au sort et d'acteurs indépendants. Ce comité apporterait une légitimité démocratique aux décisions technologiques : il pourrait suivre les projets, organiser des restitutions publiques, exercer un droit d'alerte et contribuer à maintenir la transparence sur les usages de l'IA.

Un autre levier transversal tient à l'intégration de **clauses éthiques dans la commande publique**. La collectivité dispose là d'un outil puissant pour orienter le marché, en conditionnant ses achats aux principes de transparence, de

réversibilité, de sobriété et d'inclusion. Ces clauses permettraient de traduire dans les pratiques contractuelles les exigences énoncées par la boussole citoyenne.

Enfin, la mise en place d'un **droit d'alerte technologique citoyen** incarne une garantie forte : donner à chaque habitant, agent ou acteur du territoire la possibilité de signaler un usage problématique de l'IA et d'obtenir un réexamen. Ce mécanisme, complémentaire des autres outils, assure que la vigilance reste partagée et vivante.

En soulignant ces leviers transversaux, nous voulons montrer que notre démarche ne repose pas seulement sur une série d'actions ponctuelles, mais sur un système cohérent où expertise, exemplarité publique et démocratie citoyenne se renforcent mutuellement.

# Ce que nous proposons, nos interpellations

Cette boussole n'est pas seulement un cadre de réflexion : elle est un **appel à l'action collective**. Elle invite toutes les parties prenantes – institutions, citoyens, chercheurs, entreprises – à assumer leur responsabilité dans l'encadrement des usages de l'IA.

L'EPCI doit être un acteur moteur : exemplaire dans ses pratiques, transparent dans ses choix, pédagogue dans ses explications. La collectivité doit montrer l'exemple en appliquant à elle-même les critères de vigilance qu'elle propose pour le territoire.

Nous proposons que cette boussole serve de base à la constitution d'un réseau interterritorial autour d'une IA frugale, citoyenne et sobre, afin de mutualiser les expériences, partager des outils et renforcer le poids politique des collectivités locales face aux grands acteurs du numérique.

Nous appelons l'État et l'Europe à soutenir les territoires pilotes d'innovation démocratique en matière d'IA. Les collectivités locales qui expérimentent une gouvernance partagée, sobre et transparente doivent être accompagnées et valorisées.

Nous appelons l'État à introduire des obligations de transparence aux grandes entreprises du numérique, et envisager une taxe sur les usages énergivores de l'IA, dont les recettes financeraient la transition écologique et la réduction des impacts environnementaux.

# Conclusion

Cette boussole citoyenne est une promesse : celle d'une intelligence artificielle qui reste au service de l'humain, du territoire et du bien commun

Nous affirmons une exigence simple : ne pas piloter l'IA à l'aveugle. Nous voulons décider où aller, pourquoi, avec qui, et à quel prix.

Cette boussole n'est pas un document clos :

- c'est un texte vivant, à enrichir au fil du temps,
- c'est un outil à partager, transmettre, mettre en débat,
- c'est une posture démocratique à cultiver, pour que les habitants restent au cœur des choix technologiques.

En ce sens, elle n'est pas une fin mais un point de départ : celui d'un dialogue citoyen permanent sur les usages de l'intelligence artificielle dans notre territoire.